

Résumé de la réunion
Réunion du Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté
4 et 5 février 2015

Le Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté (CCMEED) a tenu sa plus récente réunion les 4 et 5 février à Toronto. Les points saillants de la réunion sont décrits ci-dessous.

4 février 2015

- Joe Trovato, président du Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté (CCMEED), souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et leur rappelle les règles sur les conflits d'intérêts et leur obligation de déclarer tout conflit potentiel à chaque réunion.
- Barry Finlay, directeur de la Direction des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté (DPPEED), fait le point sur les sujets suivants :
 - Le projet de loi 8, *Loi de 2014 sur la responsabilisation et la transparence du secteur public et des députés*, a été adopté. Cette loi autorise le Bureau de l'Ombudsman de l'Ontario à faire enquête sur les plaintes relatives aux municipalités, aux universités et aux conseils scolaires. La nouvelle loi entrera en vigueur en septembre 2015. Toute personne auteure d'une plainte doit avoir suivi tous les processus d'appel avant que l'ombudsman puisse enquêter.
 - Le congrès des comités consultatifs pour l'enfance en difficulté (CCED) a été approuvé et doit avoir lieu le 2 mai 2015.
 - M. Finlay met à jour le Conseil sur les initiatives actuelles en matière d'éducation de l'enfance en difficulté et souligne le plus récent objectif visant à promouvoir le bien-être.
 - La ministre a récemment approuvé la nouvelle vision s'appliquant aux programmes d'éducation offerts dans les établissements de soins, de traitement, de services de garde et de services correctionnels (STGC) :
 - À titre de composante essentielle du système d'éducation de l'Ontario, les programmes offerts dans les établissements de STGC offrent un soutien crucial qui répond aux besoins des élèves qui ne peuvent fréquenter les écoles ordinaires et facilite des cheminements particuliers vers la réussite scolaire future.
 - La DPPEED poursuivra la transformation des programmes offerts dans les établissements de STGC afin qu'ils continuent de répondre aux besoins actuels des élèves.
 - Il n'existe pas de programmes omnivalents, et nous distinguons donc les programmes de soins et de traitement et les programmes de justice pour la jeunesse. Afin de répondre aux pressions croissantes qui s'exercent sur les services visant les troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF), les collectivités francophones et les régions rurales et éloignées, une somme de 2,5 millions de dollars a été affectée cette année aux nouveaux programmes améliorés d'enseignement et de traitement (programmes AET). Pour faire face aux changements touchant le système, nous serons en mesure de verser jusqu'à 2 millions de dollars pour des programmes de justice pour la jeunesse nouveaux et existants (programmes communautaires de justice pour la jeunesse).
 - Il importe de savoir qui sont les élèves inscrits aux programmes offerts dans les établissements de STGC et quels sont leurs besoins. À cet égard, nous créons un registre distinct pour ces élèves, ce qui nous aidera à établir le

- profil des élèves, à renforcer l'engagement des élèves dans ces programmes et à rationaliser l'administration des programmes.
 - Il importe aussi de recueillir des données sur le rendement des élèves, et nous avons donc commencé notre travail à cet égard afin d'évaluer et de mesurer le rendement des élèves dans les programmes offerts dans les établissements de STGC.
 - Nous continuons de collaborer avec les conseils et avec d'autres ministères au fur et à mesure de l'évolution de la Stratégie de santé mentale des enfants et des jeunes et de la mise en œuvre de la Stratégie pour les services en matière de besoins particuliers afin d'assurer l'harmonisation des programmes offerts dans les établissements de STGC avec ces changements de nature plus générale apportés au système.
 - Stratégie de santé mentale des enfants et des jeunes – Le Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) examine actuellement comment les services sont fournis. Le ministère de l'Éducation prévoit qu'un certain nombre de ces programmes pourraient ne plus offrir de services de santé mentale et s'adaptera en fonction des changements faits par le MSEJ.
- La ministre de l'Éducation, l'honorable Liz Sandals, souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres, Denise Maisonneuve (surdité et surdité partielle) et Sue Ball (psychologues).
- La ministre Sandals parle brièvement de l'éducation de l'enfance en difficulté en Ontario et note l'augmentation de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté. Malgré les restrictions budgétaires, cette subvention devrait passer à environ 2,27 milliards de dollars en 2014-2015. Il s'agit d'une augmentation de 1,09 milliard de dollars, soit plus de 67 %, depuis 2003.
- Les initiatives suivantes en matière d'éducation sont discutées :
 - Transformation des programmes d'éducation offerts dans les établissements de soins, de traitement, de services de garde et de services correctionnels (STGC).
 - Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances.
 - Groupes de travail chargés d'examiner les définitions actuelles des termes suivants : déficience intellectuelle, déficience intellectuelle légère, comportement et douance.
 - Collaboration entre les ministères.
- La ministre Sandals passe également en revue les quatre objectifs de l'éducation, soit :
 - atteindre l'excellence;
 - assurer l'équité;
 - promouvoir le bien-être; et
 - rehausser la confiance du public.
- La ministre Sandals a récemment nommé quatre conseillers : Michael Fullan, Andy Hargreaves, Carol Campbell, D^{re} Jean Clinton.
- Avant de partir, la ministre Sandals remet à David Mason et à Robert Savage un certificat reconnaissant leur travail au cours des six dernières années.
- Des membres du personnel de la DPPEED et du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) présentent aux membres du CCMEED une mise à jour sur Esprit ouvert, esprit sain – Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances.
- Du personnel du MSEJ fait le point sur le Plan d'action pour l'avancement de la santé mentale qui vise la transformation des organismes de santé mentale offrant des services aux enfants et aux jeunes.

- Kathy Short et du personnel de la DPPEED présentent aux membres du CCMEED une mise à jour sur la Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances et mettent l'accent sur l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles.

5 février 2015

- Les membres du CCMEED écoutent des exposés sur diverses initiatives qui ont été entreprises par le MSEJ, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (FCU) et le ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC). Une mise à jour écrite de chaque ministère fait maintenant partie du document de mise à jour sur l'éducation de l'enfance en difficulté.
- Les rapports sur la collaboration avec la communauté sont communiqués au personnel du ministère et aux membres du Conseil.
- Du personnel de la Direction des services régionaux présente un résumé de l'ébauche du guide sur l'enseignement du français langue seconde aux élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation (*French as a Second Language for Students with Special Education Needs Guide*).
- Les membres du CCMEED passent en revue leurs domaines d'intérêt pour 2014-2015. Les deux groupes de travail se concentreront sur les sujets suivants :
 - maternelle et jardin d'enfants à temps plein et intervention précoce; et
 - éducation de l'enfance en difficulté : anomalies, lignes directrices et interventions.
- Une fois parachevé, le résumé de la réunion du CCMEED sera affiché dans le dépôt des documents du CCMEED où les membres pourront le consulter. Le procès-verbal des réunions antérieures ainsi que les rapports annuels du CCMEED sont accessibles à www.macse-on.ca.
- La prochaine réunion du CCMEED aura lieu les 10 et 11 juin 2015.
- On rappelle aux membres que, sauf indication contraire, tous les documents de la réunion de février 2015 sont confidentiels.